

Covid-19 : impacts à fin juin pour la Normandie agricole et agroalimentaire

22 juin 2020

La pandémie de Covid-19 a atteint le monde entier et bouleversé tant les sociétés que l'économie. La France a fait le choix d'arrêter tous les commerces non essentiels puis de confiner la population pour 2 mois. Même si l'agriculture et l'agroalimentaire ont été considérés comme des secteurs essentiels, l'impact de la pandémie et du confinement se sont fait sentir.

Les effets sont multiples, parfois positifs et ne touchent pas toutes les filières de la même façon. Cette note illustre les principaux impacts par type d'effets, et tente d'en évaluer l'impact économique.

[Effet fermeture] Des secteurs agricoles en arrêt d'activité total car "non essentiels"

Une partie de l'activité agricole est à l'arrêt car n'entrant pas dans les services "essentiels" : ce sont les activités non-alimentaires.

Les **horticulteurs et pépiniéristes** ont arrêté de vendre pendant plusieurs semaines. Alors que la filière réalise habituellement entre 60 et 80 % de ses ventes au printemps. Pendant le confinement, leurs seuls débouchés sont restés les GMS qui continuaient à vendre des végétaux, et à partir du 1^{er} avril la vente de plants de légumes (tomates, salades, etc.) mais cela représente en moyenne moins de 10 % du chiffre d'affaires des entreprises normandes. Un budget national de 25 millions d'euros destiné à ce secteur a été annoncé le 8 juin par le ministre de l'agriculture.

- Données enquête FranceAgriMer 2018 en Normandie : 169 entreprises d'horticulture et pépinières. CA : 53 millions pour 547 ha de cultures. CA moyen : 300 000 €. 3,8 ETP par entreprise en moyenne. Recul rapide de leur effectif : - 22 % de 2015 à 2018.



Le secteur de l'**agritourisme** : gîtes, chambres d'hôtes et visites de fermes pédagogiques est aussi affecté. L'activité a été stoppée jusqu'à la mi-juin. Les perspectives sont bonnes pour les gîtes sur l'été, mais plus timorées sur les chambres d'hôtes et les visites à la ferme. Sur l'ensemble de l'agritourisme, une chute du chiffre d'affaires annuel de 40 à 50 % est probable.

Une aide de 1 500 € par mois est proposée si la baisse du chiffre d'affaires mensuel global dépasse 50 % par rapport à l'année précédente. Les activités d'agritourisme sont souvent complémentaires de l'activité de production d'une ferme : peu d'exploitations qui pratiquent l'accueil à la ferme pourront justifier une baisse du chiffre d'affaires mensuel de plus de 50 %.

En **cheval**, les centres équestres ont été totalement à l'arrêt. C'est aussi le cas des entraîneurs de chevaux, toutes les courses étant annulées. Les écuries de pension de chevaux de sport sont également fermées au public. Ce qui créera des litiges sur le respect des contrats.

- En Normandie : 900 centres équestres & pensions de chevaux et 600 entraîneurs.
- Les activités d'évalonage et d'élevage se poursuivent, en essayant de respecter les consignes sanitaires.
- En Normandie : 4 700 élevages, (dont 1 000 font naître au moins 5 poulains/an).

Enfin, pour la **filière lin fibre**, l'ensemble des 20 entreprises de teillage normandes s'est arrêté, la transformation de la récolte 2019 a été bloquée. La majorité du lin teillé est ensuite envoyé en Chine. La profession a d'ores et déjà indiqué que les emblavements 2021 devraient être réduit d'au moins 50 %.

[Effet main d'œuvre] Quel manque de main d'œuvre ?

Au début du confinement, les appels d'agriculteurs en manque de main d'œuvre se sont multipliés.

Les secteurs agricoles et agroalimentaires impactés

- Toutes les **IAA** de la région : le taux d'absences qui était inférieur à 10 % en temps normal, a augmenté progressivement jusqu'au 1^{er} avril, au niveau national, le taux moyen est de 20 % d'absents, selon l'association nationale des industries alimentaire (ANIA). Dans le secteur des viandes, il est resté contenu, à la différence de ce que l'on a pu voir dans d'autres pays (USA notamment).
- Toutes les exploitations produisant des **petits fruits**. Pour la Normandie, cela doit représenter une dizaine d'exploitations qui font face à ces difficultés.
- Les **légumes** normands sont plutôt des légumes d'hiver dont les campagnes de commercialisation se terminent. Pour l'implantation des légumes, des difficultés sont apparues pour les employeurs des bassins de production qui font appel à de la main-d'œuvre extérieure.

Les causes du manque de main d'œuvre

- **Avant même la crise sanitaire**, le marché du travail était en tension dans le secteur agricole et agroalimentaire. Cette situation, due à plusieurs causes, était exacerbée ces derniers mois par le recul du chômage.
- **Les malades du Covid-19** : avec le développement de l'épidémie, des personnes ont été touchées par le virus. Dans la plupart des cas, le virus conduit à un arrêt de travail limité à 1 ou 2 semaines. Les mesures de précaution décidées par certaines entreprises peuvent conduire à étendre cette période et à étendre l'arrêt de travail à un certain nombre de collègues du malade. Ces absences concernent particulièrement les grandes entreprises, agroalimentaires, pour la plupart.
- Depuis le déclenchement du confinement et la fermeture des écoles, les salariés ont la possibilité d'être en arrêt de travail pour **garder leurs enfants** s'ils ont moins de 16 ans, et pour un seul des 2 parents. Cette possibilité doit être assez peu pratiquée, puisqu'elle engendre une perte de salaire pour le salarié qui le demande.
- Un certain nombre de salariés font valoir leur **droit de retrait** : selon eux, les conditions sanitaires de travail ne leur permettant pas de travailler. L'ANIA a annoncé fin mars que 11 % des entreprises sont concernées pour 13 % de leurs effectifs en moyenne.
- Les **saisonniers étrangers** et travailleurs détachés. Dans l'espace Schengen, de nombreux contrats de saisonniers sont conclus pour des CDD de quelques jours à quelques mois.

A partir de la fermeture des frontières entre les pays européens dans les premiers jours du confinement, cette possibilité a disparu. L'agriculture normande fait assez peu appel à des saisonniers étrangers, sauf quelques récoltes de fraises et de légumes.

Des débuts de solution

- La profession a créé une **bourse d'emploi sur Internet** (*desbraspourtonassiette.wizi.farm*) qui a rencontré beaucoup de succès de la part des demandeurs d'emploi. Au 31 mars, au niveau national 177 000 personnes ont déposé leur candidature. En Normandie, face à 3 600 propositions de bras, le nombre d'offres d'emplois a été très limité. Un bon nombre de ces « retours à la terre » ont été des expériences de courte durée : face à la pénibilité du métier, beaucoup d'expériences se sont terminées au bout de quelques jours.
- Les **Services de Remplacement** de Normandie sont confrontés à une importante baisse de leur activité ce printemps et sont donc disponibles en attente de remplacements à effectuer cet été, où les demandes sont très en retrait : peu de congés programmés, peu d'évènements familiaux...
- La France et l'Espagne ont conclu un accord pour **rouvrir la frontière** aux salariés saisonniers le 31 mars, mais cela concerne surtout des emplois du Sud de la France. La Normandie fait plutôt appel à des saisonniers d'Europe de l'Est, et : les frontières européennes rouvrent mi-juin, mais les travailleurs voudront-ils venir ?

Les emplois qualifiés difficilement remplaçables

Si une initiative comme *desbraspourtonassiette* peut aider à trouver de la main d'œuvre d'exécution peu qualifiée, elle ne remplacera pas d'autres travailleurs absents, avec des qualifications plus pointues comme collecteur de lait, d'animaux, conducteur de tour de séchage ou le service maintenance dans les IAA.

Certaines entreprises se sont organisées pour éviter absolument que plusieurs de ces **compétences rares** soient absentes ensemble (organisation de rotations sans contact entre équipes, etc.).

[Effet circuit] Modifications brutales, à la hausse comme à la baisse, de nombreux circuits de vente

La fermeture de tous les commerces et entreprises non essentiels puis la mise en place du confinement ont amené à une certaine réorganisation des circuits de vente.

Fermeture des restaurants et de la restauration hors domicile (RHD)

La RHD représente en France un marché de 57 milliards d'euros (enquête NPD), c'est un secteur en constante croissance depuis plusieurs années. Les restaurants d'entreprises, administratifs, cantines scolaires servent environ 12 millions de repas par jour.

Même si une part a continué à fonctionner dans les secteurs essentiels (hôpitaux, EHPAD notamment), la grande majorité est à l'arrêt. Leur approvisionnement repose sur une organisation spécifique autour de grossistes spécialisés, des Marchés d'Intérêt National (MIN) et de contrats spécifiques entre producteurs, ou groupements de producteurs et collectivités locales, par exemple pour la restauration scolaire. Outre son importance en volume, ce mode de distribution présente l'avantage d'être très réactif aux signaux de marché, ce qui est par exemple essentiel pour le secteur des fruits et légumes frais et du poisson. Il est donc essentiel en termes d'ajustement des marchés et de débouchés de produits frais. Les MIN de Rungis, Rouen et Caen continuent à fonctionner avec des précautions sanitaires.

Il est estimé que selon les produits, la perte sur ce marché peut atteindre - 75 % à - 85 %. Les secteurs des fruits et légumes, de la pêche et plus généralement, les produits frais différenciés (fromages AOP notamment) sont particulièrement touchés, ayant plus de difficulté à reporter leurs produits par ailleurs.

Des marchés ouverts uniquement sur dérogation

Les **marchés ont été fermés**. La règle a ensuite été la dérogation pour la réouverture. Petit à petit, un certain nombre de marchés ont rouverts en Normandie, sur décision préfectorale et uniquement pour le commerce alimentaire et, à partir du 1^{er} avril, la vente de plants potagers. Cette règle s'est inversée avec le déconfinement : tous les marchés sont désormais autorisés sauf demande de fermeture par le préfet.

Ces mesures ont représenté un **choc majeur** pour les producteurs de produits frais et pour les artisans des métiers de bouche (bouchers, charcutiers, fromagers, poissonniers) qui pour certains mobilisent majoritairement ou exclusivement ce mode de distribution. Cette décision de fermeture repose sur le postulat que les autorités locales, en charge de l'organisation des marchés, seraient moins en capacité de faire respecter les règles sanitaires de distanciation sociale que les acteurs de la grande distribution, ce qui a été grandement décrié.

Cela impacte notamment les maraîchers normands. Pour autant, il semble que des maraîchers normands ont été autant sollicités, si ce n'est plus qu'en temps "normal" : en l'absence de marchés et de débouchés RHD, de nouveaux circuits d'approvisionnement plus locaux se créent, rapprochant le consommateur du producteur et permettant un nouveau débouché pour celui-ci (développement de « drive » fermier ou livraison directe).

Un report de la consommation vers les GMS et les commerces de proximité

La fermeture de la RHD et des marchés (ou depuis sa forte réduction) a induit un **report massif de la consommation alimentaire sur la grande distribution** et spécifiquement sur les petites et moyennes surfaces ainsi que sur la vente à emporter via le « drive ». Les GMS ont connu un pic de fréquentation avant la mise en place du confinement et pendant la première semaine, qui s'est ensuite estompé. Les drives et la livraison à domicile ont explosé. Par ailleurs, les consommateurs délaissent les hypermarchés au profit des magasins de proximité.

Cette situation favorise la consommation de produits de masse standardisés, plutôt à faible valeur ajoutée. Le mode d'organisation de la grande distribution permet d'absorber les chocs au prix d'une sollicitation exceptionnelle des personnels dans les magasins et de manière moins visible pour les consommateurs, dans les chaînes logistiques qui assurent leur approvisionnement.

Des difficultés logistiques

Aux achats massifs, créant un sentiment de pénurie infondé, s'ajoutent des difficultés logistiques. Des difficultés ont été relevées dans les transports, du fait d'un absentéisme grandissant.

A cela s'ajoute le problème des emballages pour les produits de grande consommation très demandés : tant en production d'œufs que de lait par exemple, la réorientation des productions sur d'autres circuits se trouve confrontée à des difficultés d'approvisionnement en emballages (œufs Matines, lait C'est qui le patron,...).

A l'export, des situations contrastées

En céréales, l'export se maintient et au-delà de quelques difficultés logistiques sur le transport routier liées là encore à une baisse du nombre de chauffeurs, les céréales se sont vendues et ont été exportées durant le confinement. Le caractère stockable de la production de céréales et de farine joue en leur faveur.

L'exportation de produits de grande consommation est aussi freinée par les contrôles sanitaires aux frontières, la pénurie de chauffeurs et la logique de renationalisation des approvisionnements qui s'est mise en place dans tous les pays européens. Sur le grand export, la signature de nouveaux contrats est au point mort dans l'industrie laitière.

[Effet gamme] La consommation de crise modifie la demande de produits alimentaires

Une ruée vers les produits de grande consommation faciles à conserver...

Beaucoup de secteurs agroalimentaires ont connu un pic de demande à l'annonce des mesures de fermeture de la RHD et des restaurants d'une part, puis de confinement d'autre part. C'est le cas des viandes (fraîches et congelées), de la farine et des féculents, des produits laitiers "basiques". Par ailleurs, pour faire face à la demande de produits alimentaires, les distributeurs ont fait le choix de réduire leur offre et consacrer leurs rayons aux produits les plus demandés.

Dans ce contexte complexe, les opérateurs peuvent avoir tendance à vouloir simplifier leur gamme ou l'adapter pour les débouchés possibles. Selon leurs mix-produits, les transformateurs ne sont ainsi pas impactés de la même façon.

En lait, par exemple, les consommateurs ont accru leurs achats de lait conditionnés, beurre, crème et ultra-frais de fromages râpés. Eurial a ainsi réduit ses fabrications de mozzarella faute de débouché commercial et s'oriente vers du beurre / poudre maigre. Les contraintes ne sont pas les mêmes pour tous les opérateurs et certains doivent faire face à des clients aux choix opposés, c'est le cas de Graindorge et de ses productions sous marque de distributeur.

... au détriment des produits frais ou sous signe de qualité

Mais si les Français se ruent sur les produits de longue conservation, les aliments frais ont été délaissés sur la première période de confinement.

Le secteur de la pêche, en marge de notre champ d'étude, souffre durement du Covid-19, en manque de débouchés.

C'est aussi le cas dans une moindre mesure des fromages AOP. Selon le CNAOL (Conseil National des Appellations d'Origine Laitière), en deux semaines de confinement suite à la pandémie de Covid-19, les entreprises produisant des fromages sous AOP et IGP ont vu leurs commandes diminuer de 25 à 80 %. La restauration et les marchés étant fermés ou fortement réduits, c'est la grande distribution qui porte les espoirs de la filière. Or, dans ce circuit, une grande partie de ces produits est commercialisée à la coupe, dont les rayons sont souvent désormais fermés. Le CNAOL demande des aides urgentes au stockage des fromages, à l'écoulement des surplus vers les marchés secondaires et à la régulation des volumes de lait. Il semble que ce soit un peu moins le cas pour les AOP fromagères normandes qui sont moins vendues à la coupe que d'autres.

Une réorientation d'usines

A noter que les acteurs de la filière sucre et alcool présents en Normandie ont réorienté certaines de leurs usines vers la production de gel hydro-alcoolique : c'est le cas de Tereos, qui y a converti cinq usines et de Cristal Union qui y dédie une usine. Les sites normands de ces groupes ne sont pas concernés par ces réorientations.

[Effet saisonnalité] Une désorganisation majeure pour les secteurs en pic d'activité au printemps

Certaines productions normandes dont la saisonnalité est forte sont soumises à ce double effet.

- **Lait**

La production laitière atteint traditionnellement un pic en avril/mai avec la mise à l'herbe des troupeaux. Toute la filière a appelé les producteurs à une modération des volumes, à commencer par de nombreux collecteurs. Autorisé par l'Union Européenne, le CNIEL a créé un fonds de solidarité exceptionnel qui a indemnisé les éleveurs français qui ont réduit leurs livraisons mensuelles d'avril (de 2 à 5 % /2019) à un prix de 320 €/1 000 litres. 15 millions d'euros ont été mobilisés. Cela s'est traduit par une contraction de la collecte nationale de 0,7 % et de la collecte Normandie de 0,6 % en avril qui s'est amplifiée en mai, soit une baisse d'environ 1,5 % sur 3 mois. La collecte européenne a progressé pendant ce temps de 0,8 % en avril.

- **Horticulture**

Le secteur de l'horticulture réalise entre 50 et 80 % de son chiffre d'affaires entre mars et mai avec la vente de plants de fleurs, de légumes. Avec la fermeture des magasins de jardinage et le confinement, ces productions n'ont plus de débouchés, à l'exception des plants potagers, classés produits de première nécessité, dont la vente a été de nouveau autorisée à partir du 1^{er} avril.

- **Ovins**

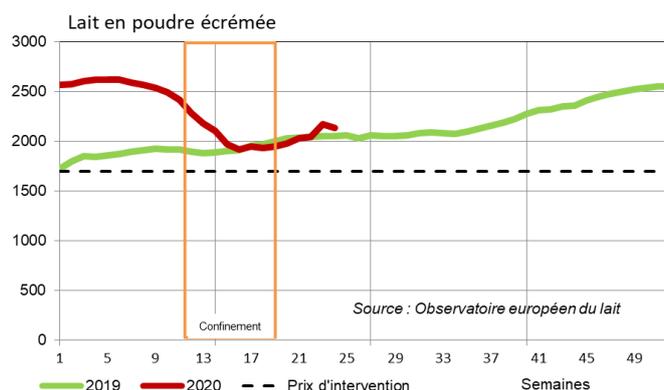
La période de Pâques est une période clé pour la vente d'agneaux français. La crise empêche les regroupements familiaux, les cérémonies religieuses et modifie la consommation en magasin, et provoqué une demande plus faible de l'agneau pascal. En 2018, en Normandie, 140 000 agneaux ont été élevés (Agreste - SAA). La campagne de communication qui a été lancée, a permis d'atténuer l'effet dépressif que l'on craignait. Et à la sortie du confinement, la hausse de la demande fait grimper les prix à un niveau élevé.

- **Fruits & légumes**

Le mois d'avril est le mois de récolte de certains fruits et légumes. En Normandie, les productions concernées sont les fraises (91 ha), les salades (1 140 ha) et les tomates (54 ha).

[Effet prix] Pendant la crise Covid19, les évolutions de prix ont été contrastées

▪ Lait

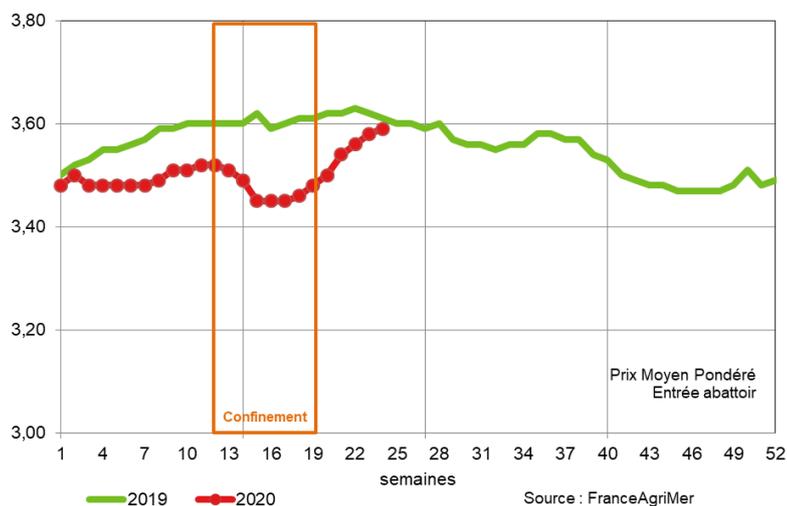


Les marchés laitiers ont été bouleversés par la crise sanitaire : perte de débouchés à l'export, forte diminution de la restauration hors domicile, évolution des comportements d'achats des consommateurs. Cela s'est traduit par une baisse de 20 % du prix de la poudre de lait depuis le début de l'année.

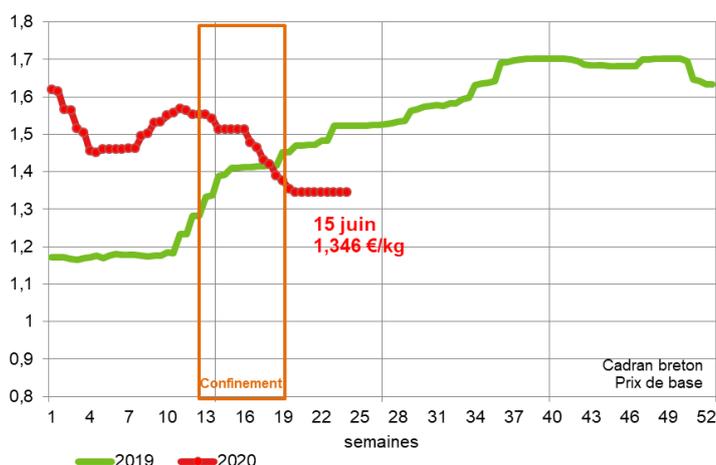
On assiste depuis le début du mois de mai à un rebond des prix. Cela s'explique principalement par une reprise des échanges internationaux vers la Chine. La cotation du beurre se redresse aussi, elle a repris 13 % entre la mi-mai et la mi-juin.

▪ Gros Bovins

La sortie du confinement marque une réelle reprise sur le marché de la viande bovine. Depuis le point bas touché fin avril, les prix ont repris 3 % en moyenne début juin et ont rejoint les prix 2019. L'activité commerciale est dynamique pour préparer la réouverture des restaurants. Cette amélioration touche tous les types d'animaux. Elle permettra d'écouler les stocks d'animaux conservés en élevage, les jeunes bovins mâles en particulier.



▪ Porc



Le prix du porc a décroché depuis le début de la crise du covid-19. Le recul aura été de 22 cts par kilo, soit 14 %.

En juin, la demande de produits du porc devrait normalement s'accroître avec la fin des jours fériés, la fin du confinement et la réouverture des restaurants. On ne voit pas encore d'effet sur le marché, car il y a un excédent de production dans les élevages à résorber.

Intervenue mi-mai suite à de nombreux cas de coronavirus chez ses salariés, la fermeture pendant quelques jours de l'abattoir de Kermené (Côtes d'Armor) a perturbé la filière française. Cela a donné un aperçu à petite échelle de ce qui se passe aux USA, où de nombreux abattoirs ont dû fermer, touchés par le virus. Plusieurs millions de porcs sont stockés dans les élevages américains.

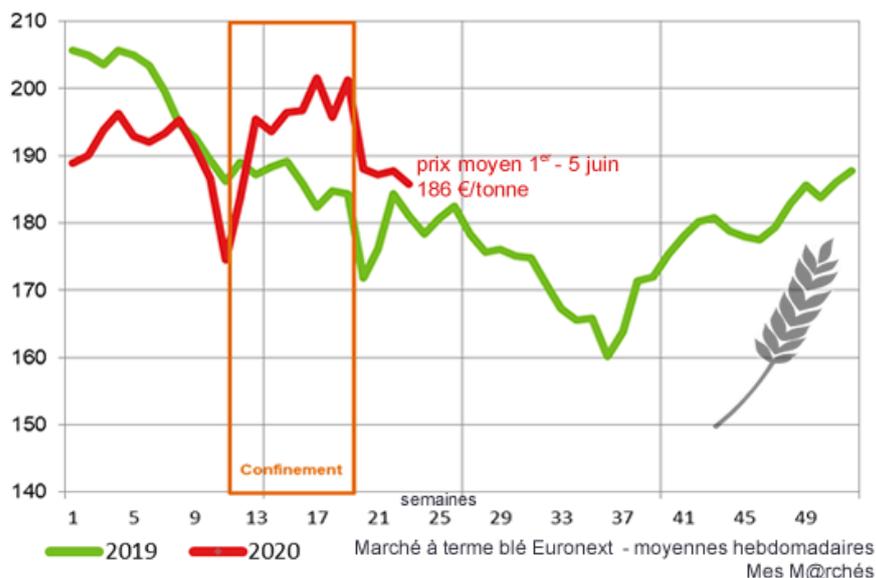
▪ Blé & colza

Après la panique des premiers jours, le confinement a eu un effet plutôt positif avec le plafond de 200 € / tonne de blé crevé à plusieurs reprises et des exportations françaises record.

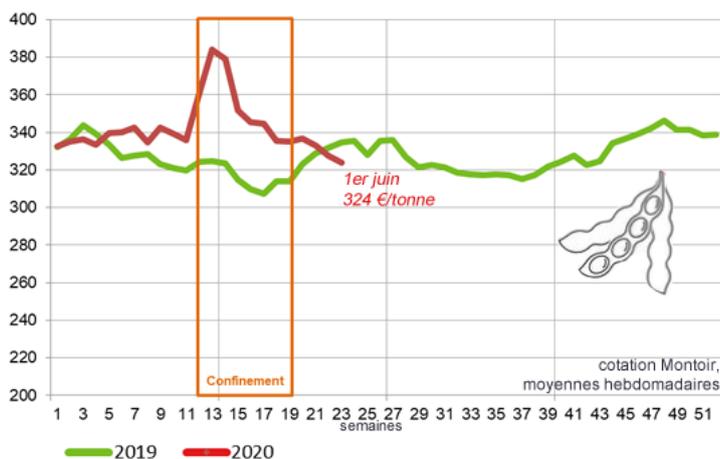
Le prix du blé affiche maintenant un recul de près de 10 % par rapport au pic symbolique des 200 € dépassé pendant le confinement.

Le **prix du colza** s'est stabilisé depuis près de deux mois après une baisse et un rebond en début de confinement.

Il est désormais supérieur au prix de l'an passé à la même période, malgré l'effondrement du débouché diester.



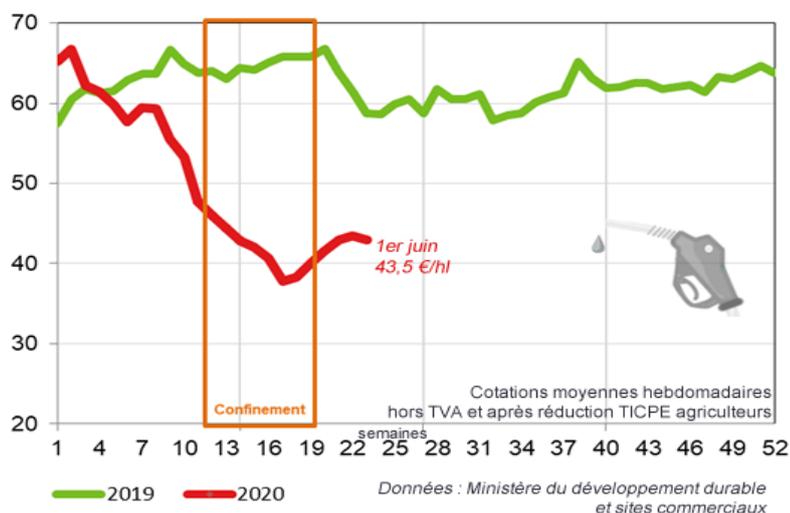
▪ Alimentation animale



Après une flambée en début de confinement, le prix du tourteau de soja est retombé à son niveau d'avant crise et se situe désormais sur une tendance baissière, largement explicable par la remontée de l'euro face au dollar.

▪ Pétrole-GNR

La crise du coronavirus a conduit au **ralentissement de multiples secteurs de l'économie consommateurs d'énergie** et à l'effondrement de la demande. Elle s'est superposée à la **tension entre pays producteurs de pétrole**. Les **négociations au sein de l'OPEP** courant avril, visant à limiter la production pétrolière, puis les **perspectives de redémarrage de l'économie mondiale** depuis mi-mai, ont fait remonter les cours.



Tentative d'estimation de l'effet global de la crise covid sur l'agriculture normande

Méthode :

- A partir du suivi des cotations des 7 marchés, on peut estimer la perte de prix constatée dans ces 3 mois de crise du 15 mars au 15 juin, avant la réouverture des restaurants qui normalise un peu la situation.
- On compare l'évolution par rapport à 2019 des prix de janvier jusqu'au 15 mars, avec l'évolution des prix par rapport à 2019 du 15 mars au 15 juin : la différence permet de mesurer l'effet crise.
- On rapporte l'effet trouvé pour ces 3 mois à l'ensemble de l'année, le reste de l'année 2020 étant supposé « normal ».

5 produits qui font les ¾ du chiffre d'affaires en Normandie

	PRIX : évolution par rapport à 2019	VOLUMES Base 3 mois = ¼ année	incidence valeur annuel (=prix*volumes confinement)
BOVINS	Début année -2 % confinement -3 % Perte -1 %	Sorties boucherie constantes sur l'année : = 1/4 du vol annuel	- 0,25 %
PORCINS	Début année : + 29 % Confinement : + 4 % Perte = -25 %	Constants sur l'année = 1/4 du vol annuel	- 6 %
BLÉ	Début année : - 3 % Confinement : + 4 % Gain : + 7 %	Récolte 2019 : FAM Mars-Mai = 23 % de la collecte totale	+ 1,6 %
COLZA	Début année : +6 % Confinement : +2 % Perte : --4 %	Récolte 2019 : collecte mars-mai = 21 % de la collecte totale	- 0,80 %
LAIT	Tendance 2 premiers mois janv-fev. /2019 = + 1 % mars-avril-mai = -1 % (source laiteries Eleveur laitier) Perte 2 %	Mars-avril-mai 2019 = 27 % de l'année Effet baisse collecte 15 mars-15 juin = -1,5 % = -5,7 M€ prime CNIEL : 15 M€ X 15 % (part collecte normande) = 2,2 M pour la Normandie	- 0,70 %

2 postes de charge importants

	PRIX : évolution par rapport à 2019	VOLUMES Base 3 mois = ¼ année	Effet prix annuel (=prix*volumes confinement)
GNR	Début année : -6 % Confinement : - 35 % Gain - 29 %	Constant sur l'année : 1/4 du vol annuel	Economie de 7,25 %
Tourteau SOJA	Début année : - 1 % Confinement : + 8 % Perte + 9 %	volume 1/4 année (débouché principal cochon + volailles)	Surcoût de 2,25 %

Autres secteurs qu'il est possible d'estimer

- Accueil à la ferme : CA 14,8 millions – perte de 40 % du CA (estimation)= 6 millions.
- Horticulteurs : perte déclarées par enquête =1,5 million jusqu'au 1^{er} mai. Pertes à prévoir ensuite.

Autres secteurs impossible d'estimer à ce jour

- Lin : CA 215 millions : blocage des teillages, quel effet ?
- Pomme de terre : CA 157 millions : effet Covid sur la pomme de terre transformée,
- Pommes à cidre: 30 millions de CA : effet Covid encore non quantifiable. Croissance des achats des ménages (+ 6 % France sur avril-mai) qui ne compense pas la chute du débouché restauration. La filière bénéficie d'un plan de retrait de 10 millions d'euros (France entière). pour distiller 100 000 hl.
- Chevaux : centre équestre, entraîneurs, écuries : hors compte agricole + manque de références pour le chiffrer.

Bilan partiel des 3 mois de crise sur la Normandie agricole

secteur	Valeur 2017-18-19	Effet crise en millions d'euros
LAIT	1 413 M€	- 10,7 M€
BOVINS	623 M€	- 1,6 M€
PORCINS	185 M€	- 11,1 M€
BLÉ	537 M€	+ 8,6 M€
COLZA	172 M€	- 1,4 M€
GNR	179 M€	+ 13,5 M€
Aliments bétail	603 M€	- 12,0 M€
Accueil à la ferme	15 M€	- 6,0 M€
Horticulteurs	25 M€	- 1,5 M€
TOTAL	4 052 M€	- 22,3 M€

L'effet de la crise du Covid sur l'agriculture normande peut être estimé à ce jour en une **perte de 22 millions d'euros environ**. Cet effet est créé presque intégralement par un recul du chiffre d'affaires de vente, les baisses de prix des produits pétroliers étant neutralisées par une petite hausse de prix des aliments du bétail. Il s'agit ici d'une **perte globale**, qui est la somme des effets positifs et des effets négatifs à l'échelle de la Normandie, alors que ces effets ne sont pas ressentis dans les mêmes exploitations.

Et sur la suite de l'année ?

A quelle vitesse vont se rétablir (ou pas) les équilibres des marchés sensibles comme le **lait** avec les stocks de poudre et de beurre qui ont été accumulés et des incertitudes sur les échanges ? Il y a aussi beaucoup de **stocks en viande bovine** de qualité (arrières) que les abattoirs vont devoir écouler dans les prochains mois, ce qui pourrait (devrait) peser sur les cours. **En lin**, à quel niveau va s'effectuer la reprise alors qu'il y a déjà plus de 6 mois de stock à teiller de retard ? Les prix mais aussi les volumes expédiés pourraient baisser sensiblement. En **betterave**, la faiblesse du pétrole continue de peser sur la valorisation éthanol européenne, nécessaire dans l'équation d'équilibre du marché du sucre européen.

Et tout ceci avec une incertitude croissante sur les effets du **Brexit**. La **restauration hors domicile**, qui redémarre progressivement, affiche sa volonté de préférer l'origine France, ce qui devrait stimuler la demande adressée à l'agriculture française. La demande intérieure pourrait aussi faiblir sur les denrées plus chères, en réponse au **chômage, à la crise** et à la montée des incertitudes des consommateurs.